
	« ETUDE ACCIDENTS DU TRAVAIL »	 Loi Informatique & Libertés
Caisse Nationale	Information aux « personnes concernées »	Page 1 sur 1

Finalité du traitement (et cadre légal s'il y a lieu)		
<p>La caisse nationale du Régime Social des Indépendants a entamé une réflexion sur les risques professionnels, en particulier sur les accidents du travail et leur prévention. La perspective est d'améliorer les prestations proposées aux assurés avec la prise en compte éventuelle du risque accident du travail.</p> <p>En l'absence de données sur les accidents de travail, cette étude, réalisée à l'échelon national, a pour objectifs de déterminer la fréquence des accidents du travail chez les artisans et commerçants ainsi que les profils sociodémographiques des personnes concernées. Elle cherche également à analyser les circonstances de survenue de ces accidents et leurs séquelles éventuelles.</p>		
Personne(s) concernée(s) par le traitement (celles auxquelles se rapportent les données)		
population éligible # 3000 assurés, échantillon final # 1000 assurés.		
Catégories de données à caractère personnel (liste des catégories de la déclaration normale CNIL)	Catégories de destinataires des données	Durée de conservation
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Données d'identification ▶ Adresse ▶ Données professionnelles ▶ Données santé, relatives à l'arrêt de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le contrôle médical des caisses de base et/ou de la caisse nationale du RSI. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les données d'identification sont conservées le temps nécessaire à la réalisation de l'étude et au contrôle qualité (au plus 20 mois). ▶ Le numéro d'identification anonyme, les données sociodémographiques, professionnelles et relatives à l'arrêt de travail sont conservées 20 mois. ▶ Les données brutes anonymisées constituant la base nationale sont conservées 3 ans.
Responsable du traitement		Service(s) responsable(s) de la mise en œuvre
Directeur général de la Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex		Direction du Service Médical National Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex
Service(s) en charge des droits d'accès et de rectification		Référence et date de déclaration CNIL (s'il y a lieu)
Médecin conseil de la Caisse de base du RSI à laquelle l'assuré est affilié (liste et adresse des caisses disponibles sur le site Internet du RSI www.le-rsi.fr).		Déclaration 1241869 en date du 22/04/2007
Autres informations (s'il y a lieu)		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transferts de données hors Union Européenne : NON ▶ Droit d'opposition : s'adresser au même service que pour les droits d'accès et rectification (un refus de participation à l'enquête est sans conséquence pour l'assuré) 		